

# Évolution de la systématique des fauvettes *Sylviidae*, classification adoptée par l'*International Ornithologist Council* (IOC) et la Commission de l'Avifaune Française (CAF) Le cas des quatre fauvettes méridionales pouvant être observées dans le Rhône

Olivier IBORRA

## Introduction

En commençant l'article sur le point d'étape du statut des fauvettes méridionales dans le Rhône dans le numéro précédent de *l'Effraie* (n°54 ; IBORRA 2021), j'introduisais la note par le fait que la systématique de cette famille n'était pas encore définitivement assise à l'époque où OLPHE-GALLIARD (1891) avait rédigé son catalogue sur l'avifaune de la région lyonnaise. Force est de constater que, 130 ans après la parution de ce catalogue, ce n'est toujours pas le cas.

La classification de ce groupe d'espèces a été révisée et modifiée récemment (CAI *et al.* 2019 ; DUFOUR *et al.* 2021), ce qui, pour coller à l'actualité, suite au précédent article (IBORRA *op. cit.*), induit cette petite mise à jour, dans le présent numéro de la revue.

Ces modifications ont été acceptées par l'IOC <https://www.worldbirdnames.org/bow/sylvias/>, qui, dans la famille des Sylviidés – Sylviid Babblers –, ne reconnaît plus que deux genres, qui correspondent à deux clades<sup>1</sup> principaux. Cette nomenclature est reconnue par la Commission de l'Avifaune Française (CAF) qui suit les recommandations de l'IOC. Celle-ci a inscrit ces modifications dans la Liste des Oiseaux de France (LOF ; DUFOUR *et al.*, *op. cit.*). Les deux clades ont divergé au Miocène, il y a environ 15 millions d'années (CAI *et al.*, *op. cit.*).

Avec ce choix, seules la Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla* et la Fauvette des jardins *Sylvia borin* voient leur dénomination inchangée, toutes les autres fauvettes du Paléarctique occidental, région géographique qui va de la chaîne de l'Oural à l'est, à l'Islande au nord-ouest et au sud-Maroc au sud-ouest (figure n°1), changent de nom de genre et passent du genre *Sylvia* au genre *Curruca* <https://www.worldbirdnames.org/bow/sylvias/>



Figure n°1 : Limites du Paléarctique occidental <https://www.researchgate.net/>

<sup>1</sup> Clade : groupement de plusieurs embranchements de plantes ou d'animaux ayant une organisation et une origine communes. Le clade contient un ancêtre et tous ses descendants.

## 1. - La nouvelle classification pour les quatre espèces de fauvettes méridionales observées dans le Rhône

Ainsi que le met en évidence le tableau n°1, les quatre espèces de fauvettes dont le statut local a été examiné dans l'Effraie n°54 sont désormais classées dans le genre *Curruca*.

La Fauvette orphée : *Curruca hortensis*

La Fauvette mélanocéphale : *Curruca melanocephala*

La Fauvette passerinette : *Curruca iberiae*, unique espèce à changer à la fois de nom de genre et de nom d'espèce ; sa situation plus complexe est présentée en détail plus loin

La Fauvette pitchou : *Curruca undata*

genre <i>Curruca</i> : Espèces / sous-espèces					
Nom français	Nom anglais	Ancien nom	Nouveau nom	Répartition	
Fauvette orphée	Western orphean warbler	<i>Sylvia hortensis</i>	<i>Curruca hortensis</i>	sud-ouest de l'Europe et Afrique de l'ouest	
			<i>C. h. hortensis</i>	Europe et A. de l'ouest	
			<i>C. h. cyrenaicae</i>	NE Libye	
Fauvette mélanocéphale	Sardinian warbler	<i>Sylvia melanocephala</i>	<i>Curruca melanocephala</i>	sud-ouest de l'Europe et Afrique de l'ouest	
			<i>S.m. melanocephala</i>	<i>C.m. melanocephala</i>	Europe occid., incluant Turquie et Af. de l'Ouest
			<i>S. m. leucoogastra</i>	<i>C. m. leucoogastra</i>	îles Canaries
			<i>S.m. valverdei</i>	<i>C.m. valverdei</i>	sud Maroc et Sahara occidental
			<i>S.m. mornus</i>	<i>C.m. mornus</i>	Égypte et Est Turquie
		<i>S. m. norrisae</i>	<i>C. m. norrisae</i>	centre Égypte	
Fauvette passerinette	Subalpine warbler	<i>Sylvia cantillans</i>	<i>Curruca iberiae</i>	Pén. Ibérique, sud France, nord-ouest de l'Italie, Afrique du nord-ouest du Maroc à la Tunisie	
Fauvette pitchou	Dartford warbler	<i>Sylvia undata</i>	<i>Curruca undata</i>	sud-ouest de l'Europe	
			<i>S. u. dartfordiensis</i>	<i>C. u. dartfordiensis</i>	Espagne
			<i>S. u. undata</i>	<i>C. u. undata</i>	Péninsule ibérique, sud de la France et Italie
		<i>S. u. toni</i>	<i>C. u. toni</i>	Afrique du nord-ouest	

Tableau n°1 : Nouvelle classification des quatre espèces de fauvettes méridionales dans le Rhône, selon la classification adoptée par l'IOC et la CAF (2020-2021). Les nouvelles appellations scientifiques des quatre espèces, ainsi que de leurs sous-espèces (en bleu) lorsqu'il y en a, apparaissent dans la colonne 4 : *Curruca hortensis* ; *Curruca melanocephala* ; *Curruca iberiae* et *Curruca undata*. Ensemble extrait du site de l'IOC consulté le 20 août 2021 :

<https://www.worldbirdnames.org/new/bow/sylvias/>

Dans le Rhône et la Métropole de Lyon, cette nouvelle classification s'applique.



Photo n°1 : Fauvette mélanocéphale, Camargue, Guillaume TISSIER

## 2. - Le cas de la Fauvette passerinette *Curruca iberiae*

La révision de la nomenclature du complexe des fauvettes « passerinettes » *sensu largo* est en cours depuis les années 2000. En 2020, ZUCCON *et al.* (*op.cit.*) ont analysé cette révision systématique et ont proposé les noms suivants :

- *Curruca iberiae* pour l'espèce occidentale
- *Curruca cantillans* pour l'espèce orientale, avec deux sous-espèces (voir tab.1 et fig. 2a, b).
- *Curruca subalpina* pour la Fauvette de Moltoni

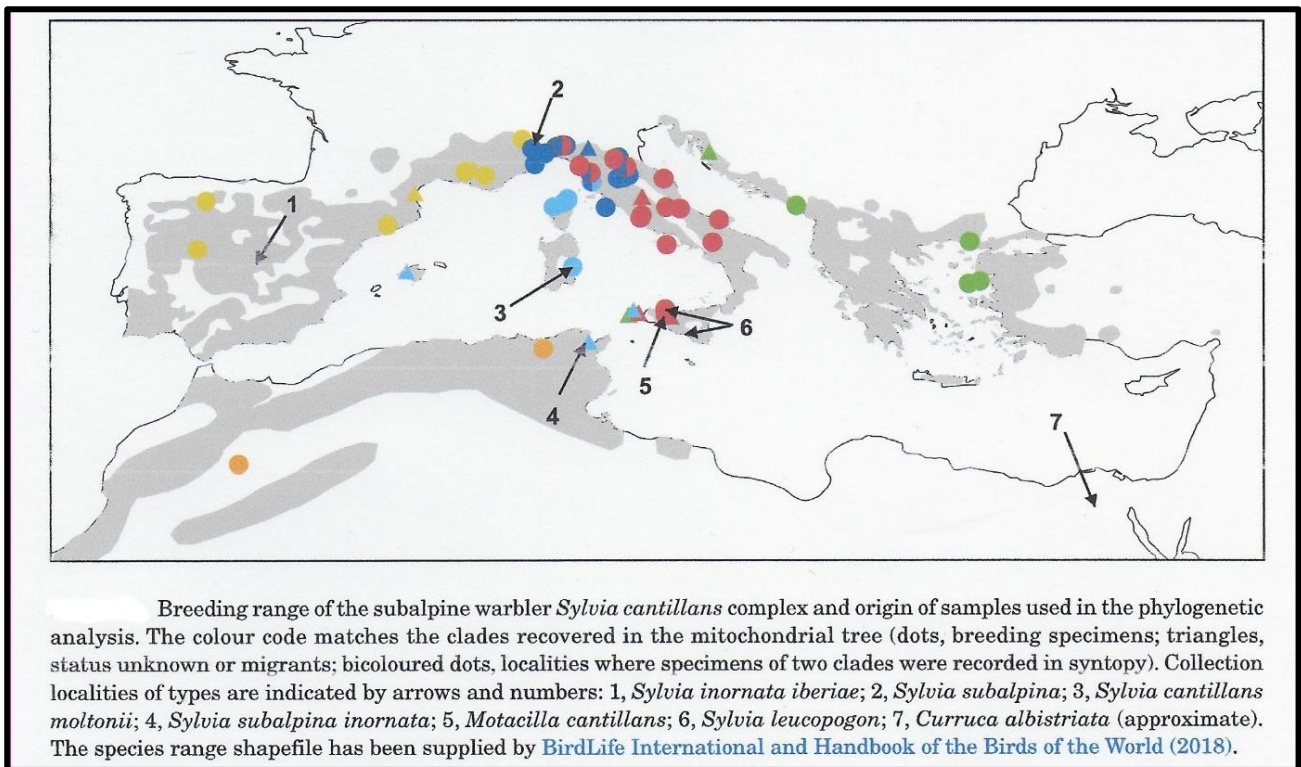


Figure n°2a : « Aire de reproduction du complexe des fauvettes « passerinettes » *Sylvia cantillans* et origine des échantillons utilisés dans l'analyse phylogénétique. Le code couleur correspond aux clades retrouvés dans l'arbre mitochondrial<sup>2</sup> (points, spécimens reproducteurs ; triangles, statut inconnu ou migrateur ; points bicolores, localités où des spécimens de deux clades ont été enregistrés en syntopie). Les localités des types sont indiquées par des flèches et des nombres : 1, *Sylvia inornata iberiae* ; 2, *Sylvia subalpina* ; 3, *Sylvia cantillans moltonii* ; 4, *Sylvia subalpina inornata* ; 5, *Motacilla cantillans* ; 6, *Sylvia leucopogon* ; 7, *Curruca albistriata* (approximatif). Le fichier des espèces a été fourni par *BirdLife International et Handbook of the Birds of the World (2018)* », ZUCCON *et al.* 2020. **Attention, les anciens noms d'espèce sont utilisés dans cette légende, la modification étant une proposition des auteurs de l'article, adoptée ensuite par l'IOC, puis la CAF en 2021.**

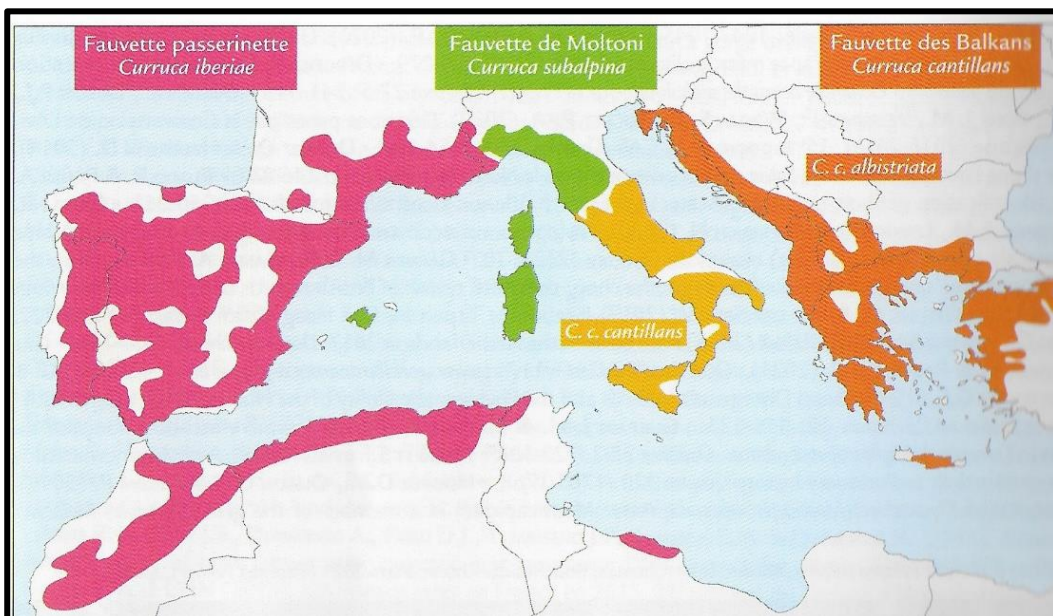


Figure n°2b : « Aire de nidification de la Fauvette passerinette *Curruca iberiae*, de la Fauvette de Moltoni *C. subalpina* et de la Fauvette des Balkans *C. cantillans* (sous-espèces *cantillans* et *albistriata*) ». DUFOUR *et al.*, *op.cit.*

<sup>2</sup> Représente l'arbre phylogénétique qui est défini comme suit : « arbre traduisant des relations de parenté, c'est-à-dire des éléments de groupes-frères. Un arbre phylogénétique permet de répondre à la question : qui est le plus proche de qui ? En d'autres termes, un tel arbre dit quels groupes ont des ancêtres hypothétiques communs et exclusifs. Plus rigoureusement et plus précisément, un arbre est qualifié de phylogénétique lorsqu'il donne la solution des homologies et des homoplasies ». (FORTIN *et al.* 2009).

En France, comme l'IOC et la CAF ont accepté ces recommandations, « les fauvettes du groupe « passerinette » comprennent trois espèces : la Fauvette de Moltoni *Curruca subalpina* (monotypique, nicheuse en Corse), la Fauvette passerinette *Curruca iberiae* (monotypique, nicheuse en France continentale) et la Fauvette des Balkans *Curruca cantillans* (polytypique, accidentelle en France, sous-espèce *cantillans* nicheuse en Italie méridionale et Sicile, sous-espèce *albistriata* nicheuse dans les Balkans et la Turquie) » (DUFOUR *et al.* ; *op.cit.*).

**Dans le Rhône et la Métropole de Lyon, ce sont donc des *Curruca iberiae* qui sont observées.**

## Conclusion

La systématique du groupe des fauvettes, famille Sylviidés, en révision depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle, a été arrêtée et modifiée. À ce titre, les observations de ces espèces dans le Rhône et la Métropole de Lyon doivent prendre en compte ces modifications.

Olivier IBORRA

Résumé : la systématique évolutive du groupe des fauvettes a été modifiée en 2019 (CAI *et al.*) et complétée pour le complexe fauvettes « passerinettes » *Sylvia cantillans* en 2020 (ZUCCON *et al.*). À la suite de cette actualité, et grâce aux références bibliographiques les plus récentes, afin de bien prendre en compte ces modifications, cette note mentionne cette nouvelle nomenclature systématique qui n'apparaissait pas lors de l'écriture de l'article précédent sur le statut local de quatre espèces de fauvettes méridionales dans le Rhône et la Métropole de Lyon (IBORRA 2021).

Abstract: the evolutionary systematics of the warbler group - Sylviid Babblers - was modified in 2019 (CAI *et al.*) and completed for the complex « passerinette » warblers *Sylvia cantillans* in 2020 (ZUCCON *et al.*). Following this news, and thanks to the most recent bibliographic references, in order to take these changes into account, this note mentions this new systematic nomenclature which did not appear when writing the article on the local status of four species of southern warblers in the Rhône department and Métropole de Lyon (IBORRA 2021).

## Références bibliographiques

- CAI T., CIBOIS A., ALSTRÖM P., MOYLE R.G., KENNEDY J.D., SHAO S., ZHANG R., IRESTED M., ERICSON P.G.P., GELANG M., QU Y., LEI F. & FJELDSA J. (2019). Near complete phylogeny and taxonomic revision of the world's babblers (Aves: Passeriformes). *Molecular Phylogenetics and Evolution* 130: 346-356.
- DUFOUR P., DUBOIS P.J., PONS J.M., VEYRUNES F., WROZA S., YÉSOU P. & CROCHET P.A. (2021). Décisions prises par la Commission de l'Avifaune Française (2020-2021). 16<sup>e</sup> rapport de la CAF. *Ornithos* 28-3 : 155-167.
- FORTIN C., GUILLOT G., LECOINTRE G., LE LOUARN-BONNET M.L. (2009). *Guide critique de l'Évolution*, sous la Direction de Guillaume LECOINTRE. BELIN Éd., 571 p.
- IBORRA O. (2021). Point d'étape sur le statut local de quatre espèces du genre *Sylvia* dans le Rhône au début du XXI<sup>e</sup> siècle. Présence et évolution des connaissances locales sur *Sylvia hortensis*, *Sylvia melanocephala*, *Sylvia cantillans* et *Sylvia undata*, in *L'Effraie* n°54 : 20-30.
- OLPHE-GALLIARD L. (1891). *Catalogue des Oiseaux des environs de Lyon*, in *L'Effraie* n°48, LPO-Rhône – mis en forme et commenté par D. TISSIER : 74 pages (4-35).
- ZUCCON D., PONS J.M., BOANO G., CHIOZZI G., GAMAUF A., MENGONI C., NESPOLI D., OLIOSSO G., PAVIA M., PELLEGRINO I., RAKOVIC M., RANDI E., RGUIBI IDRISSE H., THOUIRI M., UNSÖLD M., VITULANO S. & BRAMBILLA M. (2020). Type specimen matter: new insights on systematics, taxonomy and nomenclature of the subalpine warbler (*Sylvia cantillans*) complex. *Zoological Journal of the Linnean Society* 190: 314-341.

## Webographie

<https://www.worldbirdnames.org/bow/sylvias/>  
<https://www.researchgate.net/>